

Ville de Brownsburg-Chatham
Province de Québec



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION PPCMOI 2020-00141

Prenez avis que :

- La résolution numéro 20-08-224 autorisant un bâtiment d'entreposage pour la propriété située au 751, chemin de la Deuxième concession (lot 4 423 639 du cadastre du Québec) en vertu du Règlement numéro 280-2020 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – zone A-126, adoptée par le Conseil municipal à une séance ordinaire tenue le 4 août 2020, est entrée en vigueur le 18 août 2020, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis un certificat de conformité.

Cette résolution est disponible pour consultation au bureau de l'hôtel de ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi entre 8 h et 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi entre 8 h et 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 21 août 2020.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 21 août 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 21^e jour d'août 2020.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique